

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 4 juin 2012

Convocation du : 25 mai 2012

**Objet :** SERVICES AUX HABITANTS  
Mission prévention.

Création d'un poste chargé de mission : agent de médiation et de prévention. Convention.

L'an deux mille douze, le quatre juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Jean-Claude Salles, Premier Vice-Président.

Secrétaire de séance : Madame Martine Barbet

**Etaient présents** : G. Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, F. Regord, JL Pelloux, P. Aubin.

**Excusés** : Roger Fournel, Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Michel Mescle, Gérard Garcin  
Claudette Dargot remplacée par Nadège Lombard

Jean-Louis Pelloux Vice-Président chargé du dossier rappelle les démarches en cours pour le transfert de la compétence CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) dont la Communauté de Communes des Deux Buëch prendra en charge le secrétariat et le poste de chargé de mission médiation et prévention.

Il informe les délégués des échanges entre communautés de communes pour mutualiser ce poste.

Une convention de coopération a été rédigée pour associer les Communautés de Communes du Haut Buëch, du Serrois et du Laragnais.

Après avoir indiqué les principaux termes de la convention annexée, il invite le conseil à délibérer sur ce projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012\_69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012

Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président



Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité les termes de la convention, et autorise le Président à la signer.

Votants = 17
Pour = 17
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Jean-Claude Salles



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012\_69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012  
Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

